

LE BALISAGE

Le balisage orange vous indique que vous êtes sur un circuit local. La flèche indique la direction à suivre. Les couleurs indiquent la difficulté du circuit - de vert pour le plus facile à noir pour les durs en passant par bleu et rouge -.



Le CODE du VTTiste

- ✓ Empruntez les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires
- ✓ Informez-vous avant de partir de l'état d'ouverture du circuit VTT
- ✓ Portez un équipement de protection adapté : le casque est fortement recommandé, nous vous conseillons également des gants
- ✓ Respectez la priorité aux randonneurs pédestres. Soyez courtois lors des dépassements ou croisements de randonneurs, chasseurs ou cavaliers.
- ✓ Maîtrisez votre vitesse surtout dans les portions fréquentées par d'autres usagers. En sortie de bike park, adaptez votre comportement aux autres usagers, vous n'êtes plus sur des zones dédiées !
- ✓ Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez des accessoires de réparation.
- ✓ Ne troublez pas la tranquillité des troupeaux et animaux sauvages. Refermez toujours les barrières derrière vous !
- ✓ Respectez les zones réglementées d'exploitation forestière, les propriétés privées et les zones de cultures.
- ✓ Gardez à l'esprit que les freinages violents peuvent endommager les sentiers.
- ✓ Respectez l'environnement et ne jetez pas vos débris dans la nature.



Suivez l'ACTU de la Sologne sud :



Sologne côté sud tourisme



Partagez vos plus beaux moments sur instagram

Mennetou : 02.54.98.12.29

Romorantin : 02.54.76.43.89

#ensolognesud

SOLOGNE
CÔTÉ SUD

CIRCUIT VTT

SAINT-JULIEN-SUR-CHER

Chemin des Rousseaux - 34 km



OPENRUNNER



Sologne
VAL DE LOIRE

— Votre itinéraire : *Circuit des Rousseaux* — Autres circuits VTT
Fonds topographiques : © IGN - SCAN 100®

Départ : Parking de la Mairie - Centre Bourg

